

Henri Speeckaert né le 6 juin 1920 à Dieppe (Seine-Inférieure, Seine-Maritime), fusillé après condamnation à mort le 19 février 1944 à L'Épine (Marne).

Il quitta Paris pour échapper au Service du travail obligatoire. Venu se cacher près de Saint-Martin-d'Ablois (Marne), où il était employé comme bûcheron, il rejoignit le groupe de Francs-tireurs et partisans français constitué à Saint-Martin d'Ablois par Marcel Soyeux. Il participa au sein d'une équipe du Bureau des opérations à la réception de parachutages d'armes sur le terrain « *Beaumarchais* », près de Villers-sous-Châtillon (Marne) et à leur transport, ainsi qu'à des sabotages de voies ferrées et de lignes à haute tension.

Il fut arrêté en novembre 1943 à la suite d'attentats sur la ligne Paris-Strasbourg et d'une dénonciation qui aboutit au démantèlement du groupe de Saint-Martin-d'Ablois.

Condamné à mort le 16 février 1944 par le tribunal militaire allemand FK 531 de Châlons-sur-Marne pour participation à des attentats contre du matériel ferroviaire, il a été fusillé le 19 février 1944 sur le terrain de La Folie à L'Épine, avec 14 autres FTPF : Robert Baudry, Gilbert Cagneaux, Maurice Chuquet, Michel Destrez, Julien Ducos, Jean Goutmann, Georges Lainé, James Lecomte, Émile Rochet, Roger Sondag, Camille Soudant, Marcel Soyeux, André Tessier et Louis Vanseveren.

Le tribunal civil de première instance de Châlons-sur-Marne a rendu le 31 mars 1944 un jugement déclaratif de décès transcrit le 21 avril à l'état civil de Châlons sous le numéro 271, qui le déclare « *décédé à Châlons-sur-Marne le 19 février à huit heures dix-sept minutes* ».

Inhumé après l'exécution dans le cimetière de l'Est de Châlons, le corps d'Henri Speeckaert a été exhumé le 28 juillet 1948 et a été transféré dans un cimetière dont la localisation n'a pas pu être déterminée.

Henri Speeckaert a été reconnu « *Mort pour la France* » en 1947. Il a été homologué FFI et RIF au titre de CDLR (Ceux de la Résistance). Le titre d'Interné-résistant lui a été décerné, ainsi que la Médaille de la Résistance par décret du 15 octobre 1945, publié au JO le 20 octobre 1945.

Le garde-chasse, Marius Pilon, qui avait dénoncé le groupe FTPF de Saint-Martin-d'Ablois, a été abattu en juillet 1944, exécution revendiquée dans le communiqué 87 publié dans le numéro 62 du journal clandestin des FTPF France d'abord, daté du 12 août 1944.

Dans la Marne, le nom d'Henri Speeckaert, orthographié « *Speechart* », est inscrit sur la plaque commémorative de la Butte des fusillés à L'Épine et, orthographié « *Speeckaert* », sur la liste des fusillés du monument aux martyrs de la Résistance élevé à Épernay.

À Paris, son nom est gravé sur la plaque commémorative des « *Morts pour la France 1939-1945* » de la mairie du VII^e arrondissement.

A nous le souvenir, à lui l'immortalité !